



## Compte-rendu de la Réunion du 13 Juillet 2018

**Présents** : Marcel DUCHEMIN, Claude LANGEVIN, Robert GESLOT, Daniel CLIMENT, Adélaïde DEJARDIN, Benoit QUINTARD, Jacques LECORNE, Thierry LEMEE, Fabrice PAUMARD, Sophie BOULIN, Jacques MAIGNAN.

**Absents** : Stéphane LAVOUE, Aurore DUPONT, Annette CHESNEL.

**Excusés** : Thierry HEURTAULT, Claude GEORGET, Louis BONNEAU, Rémy LENORMAND, Guy DELAMARCHE.

**Secrétaire de séance** : Jacques LECORNE

**Date de la convocation** : 4 juillet 2018

**Assistait également à la réunion** :

- Nicolas BOILEAU : Technicien de rivière de la Jouanne

### **Information :**

M. Le Président explique aux délégués que le SB Jouanne a rencontré quelques difficultés financières récemment. En effet, l'Agence de l'Eau a des soucis financiers actuellement et a des retards dans le versement des subventions. Idem pour le Conseil Départemental dont l'enveloppe 2018 prévue pour les subventions s'est avérée insuffisante. Une enveloppe supplémentaire a été votée, le SB Jouanne a reçu un acompte.

Diverses réunions avec l'AELB ont permis de clarifier la situation, et le SB Jouanne a été classé prioritaire. Le versement des subventions devrait reprendre en août.

Au vue de ces difficultés, le bureau du SB Jouanne a décidé de hiérarchiser les travaux, certains sont déjà reportés en 2019 (Aménagement du Petit Chéré à PARNE, Aménagement du Moulin Neuf à ARGENTRE, ...).

Le bureau proposait également de reporter l'étude bilan du CTMA mais l'AELB demande l'engagement de cette étude afin que le SB Jouanne ait un nouveau programme de travaux pour 2020-2022.

La consultation démarrera fin août 2018.

### **TRAVAUX 2018**

Nicolas BOILEAU rappelle les principaux travaux qui seront réalisés en 2018. La consultation des entreprises a été lancée en mai dernier. Le marché se divise en 4 lots :

- Lot n°1 : Entretien ripisylve, Plantes envahissantes, Embâcles manuels
- Lot n°2 : Embâcles, Renaturation du lit et des berges, Clôtures, Recharges du lit mineur
- Lot n°3 : Aménagement du bras de la Deux-Evailles à MONTSURS/BREE
- Lot n°4 : Aménagement d'une passe à bassins en génie civil au Moulin de la Roche à ARGENTRE

Lot	Désignation	Montant estimé HT	Montant Marché HT
1	Entretien ripisylve, Plantes envahissantes, Embâcles manuels	5 000,00 €	5 109,00 €
2	Embâcles, Renaturation du lit et des berges, Clôtures, Recharges du lit mineur	60 000,00 €	42 910,00 €
3	Aménagement du bras de la Deux-Evailles à MONTSURS/BREE	15 000,00 €	14 850,00 €
4	Aménagement d'une passe à bassins en génie civil au Moulin de la Roche à ARGENTRE	100 000,00 €	81 520,00 €

Une 2<sup>e</sup> consultation a été lancée récemment pour l'aménagement du Petit Chéré à PARNE SUR ROC et du Moulin du Dinard à EVRON. Les offres doivent arriver fin juillet.

M. Le Président précise que le lot « Aménagement Dinard » reste prioritaire car plusieurs propriétaires sont concernés. Les conventions pour ces travaux sont en cours de signature.

Rappel : report en 2019 pour le Petit Chéré décidé par le Bureau

Pour le Moulin Neuf à ARGENTRE, nous avons reçu récemment son accord. Les travaux sont prévus pour 2019.

## **POINT GEMAPI**

M. Le Président informe les délégués que les EPCI (3C + Laval Agglo + CC Meslay Grez + Pays de Loiron) se sont rencontrés courant mai afin de discuter de la représentativité.

Après discussion, les représentants des EPCI se sont mis d'accord pour un comité syndical à 27 délégués titulaires (et 27 suppléant) :

EPCI	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Laval Agglo	14	14
CC Coëvrons	7	7
CC Pays de Loiron	4	4
CC Meslay Grez	2	2
	<b>27</b>	<b>27</b>

M. Le Président rappelle que les commissions par bassin sont maintenues avec un représentant par commune.

La CC des Coëvrons a lancé la procédure pour la création du Syndicat du JAVO. L'arrêté de périmètre devrait être signé durant l'été. Chaque commune devra délibérer sur cette création.

### **AVENANT N° 1 - ETUDE SUR 3 OUVRAGES - HYDRO CONCEPT**

Monsieur le Président expose le rapport suivant :

Concernant le marché signé en mai 2016 avec le bureau d'études HYDRO CONCEPT pour l'étude relative à l'aménagement de 3 ouvrages hydrauliques (Moulin Neuf et Moulin de la Roche à ARGENTRE, Moulin de Dinard à EVRON) d'un montant de 19 470,00 € HT (Tranches ferme + conditionnelle), une mission supplémentaire est à prendre en compte.

Cette mission supplémentaire correspond à une prestation de modélisation supplémentaire sur l'ouvrage du Moulin Neuf à ARGENTRE, sollicité par les services de la Police de l'eau.

Le montant du marché avec les modifications apportées passe de 19 470,00 € HT à 20 990,00 € HT soit 25 188,00 € TTC.

Un avenant n°1 est proposé aux membres du comité syndical.

#### **Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :**

- Approuve les modifications apportées au marché signé en mai 2016 avec le bureau d'études HYDRO CONCEPT ;
- Approuve l'avenant n°1 ;
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document lié à ce dossier.

### **ANNULATION DES PENALITES DE RETARD - HYDRO CONCEPT - ETUDE 3 OUVRAGES**

Monsieur le Président expose le rapport suivant :

Considérant le marché notifié le 30 mai 2016 au bureau d'études HYDRO CONCEPT pour l'étude relative à l'aménagement de 3 ouvrages hydrauliques (Moulin Neuf et Moulin de la Roche à ARGENTRE, Moulin de Dinard à EVRON) ;

Vu l'article 28 du code des marchés publics relatifs aux marchés passés en procédure adaptée ;

Considérant l'article 5 de l'acte d'engagement faisant référence au délai d'exécution d'étude ;

Considérant le montant des pénalités pour la Tranche ferme de 37 800 € HT (378 jours x 100 € HT) et de la Tranche conditionnelle de 18 900 € HT (189 jours x 100 € HT) en application de la formule de calcul indiquée par l'article 5 du CCAP,

Considérant que ce retard est à mettre à la charge du Syndicat. Un ordre de service d'interruption de l'étude aurait dû être signé pendant la période de concertation avec les propriétaires riverains.

#### **Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- Décide d'annuler les pénalités de retard d'un montant de 56 700 € HT (Tranche ferme = 378 jours x 100 € HT et Tranche conditionnelle = 189 jours x 100 € HT) dus par le bureau d'études HYDRO CONCEPT.

## AVENANT N° 2 - ETUDE MOULIN DE MERAL - HYDRO CONCEPT

Monsieur le Président expose le rapport suivant :

Concernant le marché signé en août 2015 avec le bureau d'études HYDRO CONCEPT pour l'étude relative à l'aménagement du complexe hydraulique Moulin de Méral - Pont de la RD32 à MONTSURS/BREE d'un montant de 8 550,00 € HT (Tranches ferme + conditionnelle), une mission supplémentaire est à prendre en compte.

Cette mission supplémentaire correspond à une prestation de rédaction de dossiers DIG et loi sur l'eau supplémentaire.

Le montant du marché avec les modifications apportées passe de 8 850,00 € HT à 9 670,00 € HT soit 11 604,00 € TTC.

Un avenant n°2 est proposé aux membres du comité syndical.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve les modifications apportées au marché signé en août 2015 avec le bureau d'études HYDRO CONCEPT ;
- Approuve l'avenant n°2 ;
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document lié à ce dossier.

## PARTICIPATION AUX FRAIS DE L'APPRENTI DU SB VICOIN

Monsieur le Président expose le rapport suivant :

Nicolas BOILEAU est technicien rivière sur le Syndicat de bassin de la Jouanne mais aussi sur le Syndicat de bassin du Vicoin, qui accueille un apprenti en BTS depuis 2 ans. Ce dernier va poursuivre son apprentissage avec une licence PRO d'une année, et va rester au SB Vicoin.

Il est proposé de partager les frais (indemnité d'apprentissage, repas, frais de scolarité, frais de fonctionnement divers, ...) entre les 2 structures (50 % pour le Vicoin, 50% pour la Jouanne), en effet, cet apprenti sera amené à suivre Nicolas sur les 2 bassins. De plus, il sera transféré au futur syndicat JAVO à partir de 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Ce remboursement se fera sur présentation d'un état mensuel.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve l'accueil de cet apprenti ;
- Approuve le partage des frais (indemnité d'apprentissage, repas, frais de scolarité, frais de fonctionnement divers, ...) entre le Syndicat du Vicoin (50%) et le Syndicat de la Jouanne (50%) ;
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document lié à ce dossier.

## QUESTIONS DIVERSES

> La Jouanne à NEAU

M. CLIMENT indique qu'il a remarqué la présence d'herbes envahissantes sur la Jouanne à NEAU.

Nicolas BOILEAU précise qu'il s'agit d'un développement normal, cela permet d'oxygéner l'eau.

M. CLIMENT ajoute que la commune de NEAU envisage l'achat de parcelles en bordure de la Jouanne. Les négociations sont en cours. Si l'acquisition est validée, la commune aura sans doute besoin des conseils techniques du Syndicat.

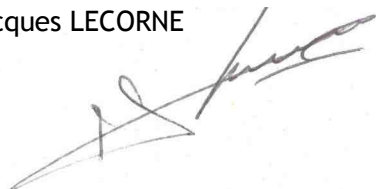
> Station de jaugeage à FORCE

Nicolas BOILEAU informe les délégués que la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) va lancer, à l'automne 2018, des travaux à la station de jaugeage de FORCE.

Une échancrure dans le béton ainsi que la mise en place de seuils pour le passage des poissons seront réalisés.

La mise en conformité de la station de jaugeage de NEAU est prévue en 2019.

Le secrétaire de séance  
Jacques LECORNE



Le Président  
Robert GESLOT

